

Mardi 3 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Affaire des syndicats : réaction de Gil Avérous

Suite au délibéré de la Cour d'appel de Versailles du 3 mars 2019, dans l'affaire qui oppose la Ville de Châteauroux et les syndicats départementaux, Gil Avérous, Maire de Châteauroux, Président de Châteauroux Métropole, communique :

« Je trouve cette décision déplorable. C'est injuste. On tolère que deux syndicats vivent au crochet de la collectivité et volent l'argent des Castelroussins. C'est intolérable que la CGT et la CFDT ne payent pas leurs charges, ni l'eau ni le chauffage ni l'électricité. Ce sont des décisions comme celles-ci qui révoltent les Français. La Ville se pourvoira une nouvelle fois en cassation pour défendre ses habitants face à ces squatteurs. »

CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 40

www.chateauroux-metropole.fr